

Tableau de bord quotidien des EPI : Foire aux questions

Fonction du document

Donner un bref aperçu des questions courantes qui peuvent être soulevées au cours du processus de transition entre les documents de suivi quotidien produits manuellement et le tableau de bord.

QUELS RENSEIGNEMENTS TROUVE-T-ON DANS LE TABLEAU DE BORD ?

L'objectif du tableau de bord est de fournir des informations à jour sur les questions suivantes :

- Quelles quantités de chaque article avons-nous commandées et reçues ?
- Quand allons-nous les recevoir ?
- Quelles quantités les provinces et les territoires reçoivent-ils de nous ?
- Quand se font les expéditions vers les provinces et les territoires ?

Le tableau de bord rassemble des informations qui se trouvent dans les documents de suivi quotidien. La différence est qu'il offre un format plus convivial et plus facile à utiliser. Le tableau de bord regroupe en une seule source la plupart des informations actuellement réparties dans de multiples documents.

QUELLES DONNÉES SPÉCIFIQUES TROUVE-T-ON DANS LE NOUVEAU TABLEAU DE BORD ?

Le tableau de bord couvre l'inventaire des EPI et des fournitures médicales, ainsi que les informations relatives à l'expédition — comme ce que l'on trouvait auparavant dans des documents séparés. Voici quelques exemples des données fournies :

- **Quantité commandée** : Quantité totale d'un article commandée par SPAC à ce jour. *Il est important de noter que les produits doivent répondre aux exigences du Règlement sur les instruments médicaux, subir une inspection à leur arrivée au Canada et peuvent nécessiter des tests pour vérifier leur conformité aux spécifications techniques avant leur distribution.*
- **Quantité à livrer**: Quantité totale d'un article commandée, mais pas encore reçue à ce jour.
- **Quantité reçue** : Quantité totale d'un article réceptionnée par l'ASPC à ce jour. Les livraisons des fournisseurs ne sont comptabilisées que lorsqu'elles parviennent à l'ASPC et que leur réception a été confirmée
- **Quantité déployée** : Quantité totale d'un article qui a été distribué par l'ASPC dans une province ou un territoire en réponse à des demandes d'assistance spécifiques provenant de la réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) ou dans le cadre demandes individuelles groupées (BULK).

La page *Définitions* du tableau de bord fournit une description complète des données disponibles dans l'outil.

POURQUOI CHANGEZ-VOUS LA FAÇON DONT JE REÇOIS CES INFORMATIONS ?

Actuellement, plusieurs documents de suivi sont produits manuellement chaque jour. Les mêmes données figurent souvent dans plusieurs de ces documents de suivi quotidiens, la saisie manuelle augmente le risque d'erreur et leur production demande beaucoup de travail. Le tableau de bord intégrera la plupart de ces documents de suivi quotidien distincts en une source unique. En outre, la production sera plus automatisée, ce qui réduira considérablement la probabilité d'erreurs et la charge de travail pour la production de ces informations.

D'OÙ PROVIENNENT LES DONNÉES DU TABLEAU DE BORD ?

Les données sont extraites quotidiennement par SPAC et l'ASPC à partir de leurs bases de données internes.

À QUI APPARTIENNENT CES DONNÉES ?

L'ASPC et SPAC sont propriétaires de leurs bases de données respectives. L'ASPC est responsable et redevable de l'entrée des données relatives au stock d'EPI, à la réception des EPI, aux demandes des P/T et à la distribution des EPI aux P/T. SPAC est responsable de la saisie des données relatives à l'approvisionnement et aux dates de livraison prévues. Statistique Canada est responsable du traitement des entrées quotidiennes, de l'accès des utilisateurs à l'outil en ligne, ainsi que du maintien et de la mise à jour de la structure du tableau de bord. Santé Canada est responsable de la livraison et de la distribution des rapports aux partenaires FTP.

Informations sur les données elles-mêmes

LES DONNÉES SONT-ELLES MISES À JOUR EN TEMPS RÉEL ?

Les informations du tableau de bord sont mises à jour une fois par jour, ce qui correspond à la fréquence des données provenant des documents de suivi quotidiens. Une notification par courrier électronique sera envoyée une fois que les données auront été mises à jour. De plus, la date de « mise à jour » est indiquée dans le coin supérieur droit du tableau de bord.

Y A-T-IL DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DONNÉES PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT ET CELLES DU TABLEAU DE BORD ?

Au fur et à mesure que les sources de données s'affinent et que de meilleures méthodes de notification deviennent disponibles, il y aura quelques divergences entre les documents de suivi quotidien qui sont retirés et le tableau de bord. Par exemple :

- Les quantités reçues incluaient précédemment, les articles reçus dans un envoi, mais qui n'étaient pas utilisables. Le tableau de bord ne tient compte que les articles que l'ASPC juge aux normes pour être ajoutés à l'inventaire. Par conséquent, les quantités reçues indiquées sur le tableau de bord peuvent être inférieures à ce qui figure sur les documents de suivi quotidien. La date de livraison prévue des fournisseurs a été clarifiée pour indiquer que cette date est en fait le moment où le fournisseur remettra ses produits aux endroits spécifiés comme point de livraison dans son contrat. Cela peut être au Canada ou à l'étranger. Alors que les dates et les informations devraient être les mêmes que pour les produits précédents, ce que ces dates représentent réellement est maintenant plus clair.

En raison de ces aspects et d'autres, les données historiques des documents de suivi quotidien peuvent ne pas correspondre exactement aux données actuelles du tableau de bord, ce qui n'est pas nécessairement un signe d'erreur — mais de précision dans les rapports et de progrès en matière de clarté des données.

Questions logistiques

J'AI CERTAINES QUESTIONS À PROPOS DU TABLEAU DE BORD, QUI DOIS-JE CONTACTER

Adressez-vous à Santé Canada boîte des rapports EPI à l'adresse hc.ppereporting-rapportsepi.sc@canada.ca pour toutes les questions relatives au tableau de bord.